

MAIRIE DE VARETZ



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 10 JUIN 2016

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 13 (Cf liste d'émargement)

- Monsieur Le Maire Nicolas Pennel
- Mesdames Elisabeth Goddaert, Emilie Merel, Brigitte Berthy, Maryse Lochu, Mireille Durand, Maria Sousa-Borges Catherine Goulmy.
- Messieurs Pascal Barrière, Paul Audard, Matthieu Froidefond, Eric Jaubertie, Jean-Philippe Taurisson.

Excusés avec procuration :

- Monsieur Jean-Pierre Charliaguet procuration donnée à Elisabeth Goddaert
- Madame Jany Guennoc-Barrière procuration donnée à Maryse Lochu
- Monsieur Aimé Pons procuration donnée à Nicolas Pennel
- Madame Marie Loriol procuration donnée à Matthieu Froidefond
- Monsieur Clément Tallerie procuration donnée à Pascal Barrière

Absent sans procuration :

- Monsieur Aurélian Coursière

18 présents ou représentés.

1 absent non représenté.

Ouverture de séance : 20H35

1 - Secrétaire de séance : Catherine Goulmy

2 - Approbation du compte rendu de la séance du 08 avril 2016.

Approbation donnée à l'unanimité.

3 - Approbation du compte rendu de la séance du 03 mai 2016.

Approbation donnée à l'unanimité.

4 - Relevé des décisions du maire :

Les décisions de Mr Le Maire ont été au nombre de 16 et concernent les éléments suivants :

04/05/2016	DEC-2016-001	Suppression de la régie de recettes "Droits de stationnement" à compter du 15 mai 2016
04/05/2016	DEC-2016-002	Suppression de la régie de recettes "Médiathèque" à compter du 15 mai 2016
04/05/2016	DEC-2016-003	Suppression de la régie de recettes "Quêtes et dons" à compter du 15 mai 2016
04/05/2016	DEC-2016-004	Suppression de la régie de recettes "Point-Multimédia" à compter du 15 mai 2016
04/05/2016	DEC-2016-005	Suppression de la régie de recettes "Photocopies" à compter du 15 mai 2016
04/05/2016	DEC-2016-006	Suppression de la régie de recettes "Location de mobilier" à compter du 15 mai 2016
04/05/2016	DEC-2016-007	Suppression de la régie de recettes "Garderie scolaire" à compter du 15 mai 2016
04/05/2016	DEC-2016-008	Suppression de la régie de recettes "Cantine" à compter du 15 mai 2016
04/05/2016	DEC-2016-009	Suppression de la régie de recettes "Ateliers" à compter du 15 mai 2016
04/05/2016	DEC-2016-010	Suppression de la régie de recettes "ALSH" à compter du 15 mai 2016
04/05/2016	DEC-2016-011	Acte constitutif d'une régie de recettes « Médiathèque » à compter du 15 mai 2016
04/05/2016	DEC-2016-012	Acte constitutif d'une régie de recettes « Droits divers » à compter du 15 mai 2016
13/05/2016	DEC-2016-013	Contrat de vérification des installations électriques, gaz, moyens de secours et alarme de protection incendie des bâtiments communaux
25/05/2016	DEC-2016-014	Contrat de location de l'appartement situé au 2 Rue Ludovic Bourzat (La Poste) au bénéfice de Mme Karine FARGES
30/05/2016	DEC-2016-015	Contrat de maintenance informatique Odyssée
31/05/2016	DEC-2016-016	Contrat de dératisation Groupe Scolaire/Ruisseau de Lafarge

5 – Jury d'assises – Tirage au sort des listes préparatoires pour l'année 2017:

En l'absence de l'ensemble des éléments requis pour la réalisation du tirage au sort, celui-ci est reporté au prochain conseil municipal.

6 – Droit de préemption urbain – vente SCI Les jardins de la Source:

Le bien concerné par cette vente ne se situe pas dans la zone d'application du droit de préemption urbain.

7 – Décision modificative N°1 – BP2016 Ajustements de crédits:

Suite à la réception des arrêtés de subventions pour un montant de 51 094 €, un ajustement de crédits est nécessaire sur le budget principal 2016. Il est à noter une baisse de la subvention DETR qui est d'environ 30 000 € pour un montant de 40 à 50 000 € par le passé. Le fond de soutien territorial 2016 de l'Agglo de Brive (CABB) est de 17 946 €.

Est soumise au vote du conseil municipal, la décision modificative du BP 2016 compte tenu des arrêtés de subventions.

Approbation donnée à l'unanimité.

8 – Admission en non-valeur:

Compte tenu le montant minimum de 30 € des saisies, Mr le trésorier souhaite l'élimination de 2 dettes de respectivement 10,42 € et 11,80 € soit un total de 22,22 €.

Est soumise au vote du conseil municipal, l'admission en non-valeur de ces 2 dettes d'un montant total 22,22 €.

Approbation donnée à l'unanimité.

9 – Tarifs du séjour été 2016 – Service Enfance Jeunesse:

Le camp d'été se tiendra du 18 au 22 juillet 2016 au lac de la Valette à Marcillac La Croisille. Il s'adresse aux enfants de 8 à 14 ans avec minimum de 12 places et un maximum de 16 places. Il y aura une augmentation des tarifs du fait d'une part de la suppression de la subvention CAF et d'autre part, du fait que par rapport au camp de 2015 à Souillac, une activité supplémentaire sera proposée aux enfants. Les activités proposées sont canoë, accrobranche, voile et tir à l'arc.

Pour l'été 2016, il convient d'actualiser les tarifs de ce séjour d'été et de les mettre en cohérence avec le Contrat Enfance Jeunesse de la CAF en appliquant des tranches tarifaires selon le quotient familial des familles, et selon les catégories d'utilisateurs à savoir : ❶ enfant habitant Varetz, ❷ enfant non habitant mais scolarisé à Varetz, ❸ enfant hors Varetz.

Proposition aux membres du Conseil Municipal d'appliquer les tarifs suivants pour les séjours d'été 2016 :

TARIFS SEJOUR ÉTÉ 2016						
	VARETZ	% PRIX SEJOUR	EXT SCOLARISE	PRIX SEJOUR %	EXT	% PRIX SEJOUR
0 à 4800	106 €	35%	152 €	50%	182 €	60%
4801 à 7200	121 €	40%	182 €	60%	212 €	70%
7201 à 9600	152 €	50%	197 €	65%	227 €	75%
9601 à 12000	167 €	55%	212 €	70%	242 €	80%
12001 à 15000	182 €	60%	227 €	75%	273 €	90%
15001 et plus	197 €	65%	242 €	80%	303 €	100%

Compte tenu de la subvention obtenue du Conseil Départemental, si 16 enfants participent à ce camp, 412 € seront à la charge de la commune.

Est soumise au vote du conseil municipal, l'acceptation des tarifs proposés pour le camp d'été des enfants de 8 à 14 ans.

Approbation donnée à l'unanimité.

10 – Tarifs des Mini-Camps Nuits camping été 2016 – Service Enfance Jeunesse:

3 nuits camping sont proposées en juillet pour les enfants de 5 à 7 ans et en août pour les enfants de 8 à 14 ans. La participation des familles sera de 5 €.

Est soumise au vote du conseil municipal, l'acceptation du tarif de 5 € de participation des familles aux mini-camps nuits camping.

Approbation donnée à l'unanimité.

11 – Subvention exceptionnelle Club de Rugby USV de Varetz:

Compte tenu de l'accession du club en promotion d'honneur, la commune propose de lui attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1500 €.

Est soumise au vote du conseil municipal, l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1500 € au club de rugby USV de Varetz.

Approbation donnée à l'unanimité.

12 – Questions diverses :

- Rattrapage de subvention au club de football VAC de Varetz:

Est soumise au vote du conseil municipal, la mise à l'ordre du jour «Rattrapage de subvention au club de football VAC de Varetz».

Approbation donnée à l'unanimité.

Est soumise au vote du conseil municipal, l'attribution d'un rattrapage de subvention d'un montant de 600 € au club de football VAC de Varetz.

Approbation donnée à l'unanimité.

- Demande de subvention de restauration des registres d'état civil : délibération du 18/03/16:

Est soumise au vote du conseil municipal, la mise à l'ordre du jour «Demande de subvention de restauration des registres d'état civil».

Approbation donnée à l'unanimité.

Compte tenu d'une incohérence entre les dates des registres à restaurer et les dates inscrites sur le devis, une nouvelle demande de subvention est nécessaire.

Est soumise au vote du conseil municipal, la réalisation d'une nouvelle demande de subvention pour la restauration des registres d'état civil.

Approbation donnée à l'unanimité.

- Recensement 2017 :

Le recensement se fera, selon les dates communiquées par la Préfecture, du 19 janvier au 18 février 2017. Jean Baptiste Bayle assurera la coordination de l'opération.

Fin de la séance : 22H30.

Prochain conseil municipal : 08/07/2016.